



15^{ème} édition du colloque international des finances publiques
sur le thème

«QUEL MODELE DE GOUVERNANCE DES FINANCES PUBLIQUES DANS
UN MONDE DE MULTI-CRISES ?»

Allocution
de Madame la Ministre de l'Economie et des Finances

Rabat, le 16 décembre 2022

**Mesdames et Messieurs les Ministres,
Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Monsieur le Président de Fondafip,
Mesdames et Messieurs,**

Nous voici réunis à nouveau pour une nouvelle édition du Colloque international des finances publiques, que le Ministère de l'Economie et des Finances organise en partenariat avec l'Association pour la Fondation Internationale de Finances Publiques et le soutien de la Revue Française de Finances Publiques, sur le thème « Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisis ? ».

Je vous souhaite, à toutes et à tous, la bienvenue à cette conférence tant attendue, qui en est à sa quinzième édition.

Il me plaît à cette occasion d'exprimer mes vifs remerciements au Professeur Michel BOUVIER, au Professeur Marie-Christine ESCLASSAN et à Monsieur Nouredine BENSOUA, pour leur persévérance et leurs efforts inestimables qu'ils ne cessent de déployer pour organiser ce rendez-vous annuel et, surtout, garantir sa pérennité et sa continuité dans le temps.

Le choix des thématiques a toujours été d'une grande pertinence et les experts d'une grande valeur. Ce sont là deux ingrédients essentiels pour avoir des échanges fructueux et sortir avec une valeur ajoutée certaine pour notre pays.

Et à ce titre, je voudrais adresser mes remerciements les plus sincères aux « grands témoins », aux présidents de séances et aux intervenants des trois tables rondes, retenues dans le cadre du programme de ce colloque.

Je suis certaine que vos contributions feront la réussite de ce Colloque.

Mes remerciements sont adressés à vous, également, chers participants, qui nous faites l'honneur d'assister à cet évènement.

Mesdames et Messieurs,

Le thème de cette année fait écho au contexte de crises multiples que connaît le monde.

En effet, la crise due à la Covid-19 et le conflit en Ukraine, qui lui a succédé, ont fortement affecté l'économie mondiale et ne lui ont pas laissé le temps de reprendre et de renouer avec la croissance, ...

Et c'est là tout le sujet.

Nous ne faisons plus face à des crises isolées qui affecteraient le monde de manière épisodique, mais à un système de crises complexe, presque continu et multidimensionnel qui allie le géopolitique à l'économie, au social, à l'environnemental, etc.

L'économie mondiale est, ainsi, entrée dans une phase de ralentissement qui semble se prolonger. Les perspectives du Fonds Monétaire International (d'octobre 2022) prévoient, ainsi, une croissance mondiale d'environ 3,2% en 2022 et 2,7% en 2023¹.

¹ Résumé de Perspective de l'économie mondiale, octobre 2022, Fonds Monétaire International.

Il faut dire que ces crises ont eu un impact global, d'abord sur les marchés des produits de base, mais aussi sur les secteurs productifs et le commerce international avec des ruptures dans les chaînes de valeurs.

Les pressions persistantes sur l'offre menacent, ainsi, d'aggraver l'inflation mondiale qui, combinée à une croissance faible, obligerait les pays avancés à mettre en place des politiques monétaires encore plus restrictives et durcirait les conditions de financement des pays émergents ou en développement.

Afin de bien gérer ces évolutions et en anticiper les conséquences, il est impératif de commencer par consolider davantage la stabilité des cadres macroéconomiques. C'est, en tout cas, ce que voudrait le bon sens.

Mais comme vous le savez, la succession de crises a eu pour conséquences de réduire les marges de manœuvre dans quasiment tous les pays.

En effet, d'un côté, les Etats ont dû verser des aides aux secteurs économiques et aux populations vulnérables fragilisés par les crises, ce qui a pour effet d'augmenter les dépenses et, de l'autre, ils (les Etats) se sont retrouvés privés des recettes fiscales en raison du ralentissement de l'appareil économique.

A partir de là, le réflexe est de recourir à la dette.

Seulement, qu'advient-il si tous les pays du monde sont dans la même situation ? Le levier de la dette serait-il toujours opérant ? et à quel prix ?

Mesdames et Messieurs,

En dépit de cette conjoncture défavorable, le Maroc s'est engagé résolument et depuis des années sur la voie de la réforme, sous l'impulsion des instructions éclairées de Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu l'Assiste.

Le rapport sur le nouveau modèle de développement a, ainsi, tracé les axes stratégiques sur lesquels le Maroc devrait travailler pour accélérer son développement, tirant profit de ces atouts pour mieux répondre aux défis auxquels il est confronté.

Le programme du Gouvernement, qui s'est fortement appuyé sur ce rapport, a dû, à la fois, (1) traiter de certaines questions urgentes liées au contexte économique défavorable actuel et (2) accélérer certaines réformes structurelles dans une vision de moyen et long termes.

Ainsi, **il était urgent de** soutenir le pouvoir d'achat, fortement affecté par les hausses des prix au niveau international.

Des aides financières ont été octroyées aux secteurs les plus touchés pour leur permettre de tenir face au ralentissement de la demande mondiale.

Et pour compenser l'envolée des cours des produits énergétiques, des aides ciblées ont été octroyées aux transporteurs et l'augmentation des prix des biens subventionnés a été prise en charge, de même que les prix de l'électricité pour garantir leur stabilité.

Sur le plan structurel, nous retrouvons, en première priorité, la question de la croissance.

Celle-ci a, en effet, connu un certain essoufflement. Nous sommes passés de 4,8% en moyenne annuelle durant la période 2000-2009 à 3,5% durant la période 2010-2019.

Le ralentissement était encore plus marqué sur les années 2018-2019 avec un taux de croissance moyen annuel de 2,8%².

Pour dépasser cette situation, il était devenu nécessaire d'améliorer la productivité de l'économie nationale et sa diversification sectorielle et territoriale. Ceci permettra d'atteindre des niveaux de croissance plus à même de faire face à la demande d'emploi, composée essentiellement des jeunes qui arrivent nouvellement sur le marché du travail.

Et c'est dans cette perspective que le Gouvernement a entamé, dans le cadre de son programme, une politique nationale de transformation économique, orientée vers l'emploi et l'amélioration de la compétitivité nationale.

² Rapport général sur le Nouveau Modèle de Développement, avril 2021, page 30.

Cette politique est articulée, notamment, autour (1) d'une réforme structurelle, (2) de politiques sectorielles ambitieuses au niveau national et territorial et (3) d'un programme national et régional d'appui aux startups et aux secteurs innovants³.

Cela soulève, en conséquence, la question de l'investissement qui se retrouve, tout naturellement, dans le projet de loi de finances 2023.

Tous les leviers seront, ainsi, mis à contribution pour promouvoir et encourager l'investissement public et privé, de l'accès au financement à l'amélioration du climat des affaires, en passant par la modernisation du cadre juridique ou le soutien aux entreprises.

La « nouvelle charte compétitive de l'investissement » dotera le pays d'un cadre plus à même d'améliorer l'impact de l'investissement en terme d'attractivité, d'emploi et de réduction des inégalités.

Elle permettra aussi d'orienter les investissements vers les secteurs prioritaires à forte valeur ajoutée.

La réforme du cadre réglementaire des marchés publics, en cours de finalisation au Secrétariat Général du Gouvernement, s'inscrit dans le même sillage.

En plus de l'amélioration de la transparence et du libre jeu de la concurrence, ce texte se veut un outil fort pour améliorer l'efficacité économique, sociale et environnementale de la commande publique.

³ Programme du Gouvernement 2021-2026 page 54

Par ailleurs, la promotion de l'investissement privé n'est pas en reste puisqu'elle devra être boostée par la mise en place du « Fonds Mohammed VI pour l'investissement ».

Et à ce titre, le Maroc, qui s'est doté d'une politique ambitieuse en matière de transition énergétique, entend accélérer la réalisation des grands projets en matière d'énergies renouvelables pour améliorer son avantage compétitif et l'attractivité du secteur vis-à-vis des investissements nationaux et étrangers.

S'inscrivant dans cette logique, un protocole d'accord a été signé entre le Gouvernement et le groupe OCP, portant sur la mise en œuvre d'un programme d'investissement vert, d'une enveloppe globale d'environ 130 milliards de dirhams, sur la période 2023-2027.

En plus de la consolidation de la position du Groupe au niveau mondial, notamment en matière d'engrais vert, ce programme d'investissement permettra de donner un coup d'accélérateur au développement des énergies renouvelables et de créer un effet d'entraînement au profit des entreprises du secteur.

Mais le « taux de croissance », vous le savez bien Mesdames et Messieurs, ne peut résumer à lui seul le développement d'un pays.

L'être humain doit être au centre de toutes les préoccupations puisqu'il est, en définitive, le moteur et le bénéficiaire de toute dynamique de développement.

Dans son discours adressé au Parlement, le 8 octobre 2021, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu l'Assiste, a appelé le Gouvernement à « *...parachever les grands projets déjà lancés, au premier rang desquels le chantier de généralisation de la protection sociale auquel Nous accordons une sollicitude toute particulière.*

Dans ce cadre, le défi majeur consiste à opérer une véritable mise à niveau du système de santé, conformément aux meilleurs standards et en synergie totale entre secteurs public et privé. »

Le chantier de généralisation de la protection sociale est, en effet, un projet de réforme sociétal⁴. C'est un point d'inflexion dans la trajectoire de réforme de la couverture sociale dans notre pays.

Avec des objectifs aussi ambitieux en terme de soutien des catégories sociales les plus défavorisées et vulnérables contre les risques de maternité, de maladie, de vieillesse et de perte d'emploi, ce chantier nécessite la mobilisation d'environ 51 milliards de dirhams par an à partir de 2025 et sera financé à hauteur de 50% par un mécanisme de contribution et à hauteur des 50% restant par le budget de l'Etat⁵.

Cela va, bien entendu, de pair avec la réforme globale du système de santé national⁶ qui vise, notamment, à améliorer la gouvernance sanitaire, à réhabiliter l'offre de santé et à valoriser les ressources humaines du secteur.

Cette réforme, tend en effet à améliorer le rendement du système national et à le rendre mieux à même de remplir sa mission première.

⁴ Réforme portée par le projet de loi 27.22 modifiant et complétant la loi 65.00 portant code de la couverture médicale de base approuvé, le 8 septembre 2022, par le Conseil du Gouvernement.

⁵ Note de présentation du projet de loi de finances 2023, page 33.

⁶ Réforme portée par le projet de la loi-cadre 06-22, promulguée par le dahir n° 1-22-77 du 09 décembre 2022.

Il est inutile de rappeler qu'en raison des conséquences des crises, les marges de manœuvres sont limitées.

Mais c'est le cas pour tous les pays du monde. D'une manière ou d'une autre, chacun en paie la facture. Si ce n'est pas la flambée des prix de l'énergie, c'est la pénurie des matières premières alimentaires, ou les aides directes qui alourdissent le budget de l'Etat, ou encore la rupture des chaînes d'approvisionnement qui met à mal l'économie, etc.

Et selon les perspectives économiques du Fonds Monétaire International, les conditions de financement sur le marché financier international se durciront encore de plus en plus et cela serait à l'origine d'une « vague de surendettement dans les pays émergents »⁷.

Mesdames et Messieurs,

La situation de multi-crise doit nous pousser à nous renouveler. Il est, effectivement, temps, pour nous tous, de revoir notre modèle des finances publiques et nos modes de pensée et de travail pour mettre à jour des réponses innovantes aux défis auxquels nous sommes confrontés.

Et à ce titre, il est important de mettre l'accent sur quelques éléments phares qui doivent structurer notre action.

En matière de recettes, il devient nécessaire, voire vital, de réussir la réforme fiscale.

⁷ Résumé de Perspective de l'économie mondiale, octobre 2022, Fonds Monétaire International.

Nous avons entamé ce processus il y a quelques années et qui s'est traduit par la loi-cadre portant réforme de la fiscalité. Mais, il faudrait aller plus loin dans la conception et la mise en œuvre et imaginer une fiscalité fondamentalement tournée vers l'avenir et qui intègre parfaitement la mondialisation et le numérique.

D'un autre côté, il devient primordial d'être inclusif et d'associer tous les acteurs dans le processus de décision. Cela donnera forcément des actions publiques d'une meilleure qualité, au plus près de la réalité des citoyens.

Et pour se rapprocher encore davantage des préoccupations des citoyens, il faudrait aller vers une granularité plus fine de l'action des pouvoirs publics pour lui permettre de prendre en charge les spécificités et les particularismes notamment territoriaux.

Ce sont là quelques pistes de réflexion que je partage avec vous. Mais je sais que repenser les finances publiques n'est pas tâche aisée.

Et c'est là le but des rencontres comme celle qui nous réunit aujourd'hui. Elles sont essentielles dans la mesure où elles nous permettent de mettre en commun nos expériences et nos connaissances et d'en sortir avec des idées nouvelles, pratiques et une valeur ajoutée utile pour nos pays respectifs.

Il ne me reste, Mesdames et Messieurs, qu'à souhaiter un grand succès aux travaux de ce Colloque.

Je vous remercie.